

CAPELLI PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 370 000 euros

Siège social : 58 Avenue Maréchal Foch, 69006 LYON

432 631 471 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 10 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix juin,

A 8 heures,

Monsieur Christophe CAPELLI, agissant en qualité de Président de la société CAPELLI PROMOTION sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 58 Avenue Maréchal Foch, 69006 LYON au 55 Avenue René Cassin, 69009 LYON, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : **55 Avenue René Cassin, 69009 LYON** ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Christophe CAPELLI
Président

